



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA MOSELLE

Reconnue "Mission d'Utilité Publique" - Agréée d'éducation populaire

Règlement intérieur - Mercredis Loisirs

appliqué en raison du protocole sanitaire à respecter suite à la crise sanitaire associée à la propagation du COVID - 19

INSCRIPTIONS

Le protocole sanitaire actuellement en place est susceptible de changer, en conséquence aucun enfant ne sera accepté sans inscription ou/et si le dossier d'inscription est incomplet.

En cas de limitation de l'effectif accueilli, les places disponibles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.

L'inscription doit nécessairement être effectuée maximum le lundi soir soit :

- En remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet à envoyer par email ou à déposer dans nos bureau
- Par téléphone ou sms au 06.69.98.08.67
- Par email : famille-france@wanadoo.fr

CONSIGNES DE SECURITÉ

Il est absolument interdit aux responsables des enfants de rentrer dans les locaux.

Les enfants sont accueillis à l'arrivée par un animateur/une animatrice à l'extérieur des locaux et ils sont accompagnés au départ par un animateur/une animatrice à l'extérieur des locaux.

En cas de symptômes (toux, fièvre, nez qui coule, maux de tête, diarrhée, perte de goût ou d'odorat) l'enfant ne sera pas accepté.

Si un enfant présente des symptômes pendant la journée, les responsables seront contactés immédiatement pour récupérer l'enfant le plus rapidement possible.

En cas de suspicion ou de confirmation de contamination, l'enfant ne sera pas accepté sans un certificat médical attestant sa bonne santé.

Tous les paiements doivent être effectués dans nos bureaux au 1 Rue Le Moyne, 57050 Metz dès réception de la facture

Je, soussigné(e).....

responsable de l'enfant.....

déclare avoir lu, compris et accepté le règlement intérieur concernant les "Mercredis Loisirs"

Date et signature :